



# BUGEYSUD

Cercle de qualités

Belley, le 06 novembre 2019



M. le Préfet de l'Ain  
Hôtel de Préfecture  
45 avenue Alsace Lorraine  
01012 BOURG EN BRESSE Cedex

**Réf.** : MCM/ SA/1911/615

**Objet** : Mise en compatibilité du PLU de la commune de Belley par déclaration de projet : organisation d'une enquête publique

**Dossier suivi par** : Sandrine ANTUNES / Responsable du service urbanisme  
Ligne directe 04 79 42 33 45 / Mail : [responsable.urbanisme@cbugeysud.com](mailto:responsable.urbanisme@cbugeysud.com)

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes Bugéy Sud porte aujourd'hui le projet de création d'un nouveau centre aquatique communautaire sur la commune de Belley. Afin de rendre possible la réalisation de cette opération d'intérêt général pour l'ensemble du territoire, une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune par déclaration de projet a été engagée par l'intercommunalité, en partenariat étroit avec la municipalité de Belley.

En application de l'article L. 153-55 du code de l'urbanisme, étant donné que le projet est porté par l'intercommunalité qui n'est pas compétente en matière de PLU, l'enquête publique doit être réalisée par l'autorité compétente de l'Etat.

Par la présente, j'ai donc l'honneur de solliciter l'organisation par votre autorité de cette enquête publique obligatoire.

J'attire votre attention sur le fait que la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées prévue dans le cadre de la procédure est programmée le 3 décembre prochain. Le calendrier de réalisation étant très contraint afin d'assurer le maintien des subventions publiques fléchées pour ce projet (contrat de ruralité et contrat ambition région), il serait nécessaire que cette enquête publique puisse se dérouler à compter du 15/12/2019 environ, pour une durée d'un mois.

Communauté de communes Bugéy Sud  
34 Grande Rue - BP3 - 01301 BELLEY Cedex  
Tél. 04 79 81 41 05 / Fax 04 79 81 41 02  
[accueil@cbugeysud.com](mailto:accueil@cbugeysud.com)  
[www.cbugeysud.com](http://www.cbugeysud.com)

Vous trouverez ci-joint les délibérations afférentes à cette procédure, le rapport de présentation du dossier ainsi que la décision de l'autorité environnementale relative à la demande d'examen au cas par cas.

Les services se tiennent bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations

PJ :

- Délibérations de lancement de la procédure (commune de Belley et Communauté de communes Bugey Sud)
- Rapport de présentation
- Décision de l'autorité environnementale

Copie : Mme la Sous-Préfète de Belley

**Mme CHARMONT-MUNET,**

**Vice-Présidente de la Communauté de Communes Bugey Sud en charge des finances et des ressources humaines**

**Elue référente pour La direction Stratégie, aménagement de l'espace et planification du territoire**